CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E148239** **VALABLE JUSQU'AU** **07/01/2028**

ÉDITÉ LE **18/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/11/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/06/2025
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUËRON 789 405 255

Siret : **789 405 255** **00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5405211

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 107764410001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 107764410001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **PIERRE'EAU**

21 BOULEVARD DES MARTYRS DE LA RESISTANCE
44220 COUERON

Téléphone : 06 49 80 60 94 **Fax :**
Portable : 06 49 80 60 94

Site Internet :
E-mail : pierre.eau.hamon@gmail.com

Responsabilité légale :
HAMON PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/03/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/03/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2026 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.